



CABINET DESLANDRES CONTROLE

FORMATION A L'AUTORISATION DE CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS ELEVEATEURS

FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE

SUIVANT RECOMMANDATION CARSAT R489 CATEGORIES 1 A 7 *

Contexte :

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

Objectifs :

Etre capable de maîtriser la conduite des chariots élévateurs,

Connaître les règles d'une conduite en sécurité

Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer,

Connaître sa machine pour mieux l'utiliser.

Assurer l'entretien simple d'un chariot élévateur

Obtenir l'autorisation de conduite suivant la recommandation CARSAT des catégorie(s) concernée(s)

Personnes concernées :

Toute personne devant travailler avec (des) chariot(s) élévateur(s), même occasionnellement

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Pré requis :

Être âgé d'au moins 18 ans

Bonne compréhension et expression orale de la langue française.

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de chariots élévateurs

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de stage

Durée du stage : variable selon catégories visées

Initiale : 1 jour & Recyclage 0.5 j

Délai d'accès : Possibilité de mettre en place une formation sous 15 jours

Process d'inscription : nous joindre par mail ou téléphone

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Méthodes et moyens pédagogiques :

Enseignement théorique multimédia

Pratique sur plusieurs types de chariots (thermique et/ou électrique)

Conduite sur natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur

Exercices pratiques sur plateau technique

Responsable pédagogique :

Cédric CASTAGNIER

Mode de validation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.

Le participant ayant un avis favorable aux épreuves théoriques et pratiques se verra remettre une carte d'autorisation de conduite préremplie par l'organisme de formation et qui sera complétée et validée par le chef d'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

CONNAISSANCES THÉORIQUES

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention :

- Caractéristiques et spécificités des différents chariots existants
- Usages courants et limites d'utilisations

Notions élémentaires de physique

Stabilité et équilibre des chariots de manutention

- Lecture de la plaque de charge

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

- Principaux risques
- Repérage de ces risques potentiels

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance
- Justification du port des EPI
- Interprétation des pictogrammes et panneaux de circulation,
- Plan de circulation et consignes de sécurité

Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste,
- Principales anomalies concernant les éléments du chariot

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants
- Vérification visuelle de l'état du chariot
- Vérification de l'engin et des dispositifs de sécurité
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser

Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité du chariot
- Circuler à vide et en charge
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
- Effectuer le stockage / le déstockage dans un palettier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule
- Manutentionner une charge longue ou complexe
- Préparer une palette en hauteur
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin
- La prise et la dépose d'une charge longue et/ou volumineuse
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance



Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, Effectuer les opérations d'entretien journalier

(*) Catégories possibles R 489

1A : RS6866 : Transpalettes à conducteur porté (levée ≤ 1,20 m)

1B : RS6867 : Gerbeurs à conducteur porté (levée > 1,20 m)

2A : RS6800 : Chariots à plateau porteur (capacité ≤ 2 t)

2B : RS6868 : Chariots tracteurs industriels (traction ≤ 25 t)

3 : RS6869 : Chariots élévateurs frontaux porte-à-faux (capacité ≤ 6 tonnes)

4 : RS6871 : Chariots élévateurs frontaux porte-à-faux (capacité > 6 tonnes)

5 : RS6870 : Chariots élévateurs à mât rétractable

6 : RS6872 : Chariots élévateurs à poste de conduite (hauteur de plancher > 1,20 m)

7 : RS6873 : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories



DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://deslandres-controle.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription.

Merci de nous contacter : Tél. 05 53 47 74 00 ou par courriel : contact@deslandres-controle.com

N° Siret : 821 009 818 00021 - NDA 75470128247